

# Formation préparatoire à l'habilitation électrique

## B1 - B1V - B2 - B2V - B2V Essai - BR - BC - H1 - H1V - H2 - H2V - H2V Essai - HC

### Public

- Conducteur débutant ou expérimenté

### Prérequis

- Être âgé de 18 ans
- Maîtriser le socle commun de connaissances et de compétences

### Modalités d'admission

- Aucune en dehors des prérequis

### Durée et Tarif

- Variable au niveau de la durée de 1 à 3 jours
  - A définir en fonction des niveaux visés

### Modalités et méthodes pédagogiques

- Présentiel
- En langue française
- Apports de contenus, mises en situation
- La méthode participative est privilégiée pour permettre aux participants d'échanger sur leurs pratiques professionnelles et partager leurs expériences propres
- Des documents normalisés sont utilisés en support de mise en pratique de la norme NFC18-510.
- Des maquettes pédagogiques sont mises à dispositions pour les apports pratiques.
- Des équipements de protection individuel sont mis à disposition des participants (tapis, VAT, gant, écran facial, cadenas, macaron, etc...).

### Qualité des formateurs

- Formateurs experts métier ayant validé un parcours de qualification pédagogique

### Objectifs généraux

- Permettre aux participants :
- D'être habilité par l'employeur.
  - Permettre aux électriciens de mettre en application les prescriptions de sécurité de la publication NFC 18-510 lors d'exécution d'opération sur les installations électriques
  - S'assurer de leur aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à leur activité.
  - Savoir réagir en cas d'accident électrique et/ou incendie.

### Les plus de la formation

- Des moyens matériels performants et innovants
- Une formation individualisé alternant théorie et pratique
- Remise d'un livret habilitation électricien
- Infrastructures et moyens matériels permettant de reproduire les conditions réelles de travail



### Mode d'évaluation des acquis

QCM formatifs et épreuve sommative

### Validation

- Titre d'habilitation après avoir suivi la totalité des heures de formation

### Agrément

- Organisme agréé QUALIOPI

### Modalité d'accès et de suivi

- Nos dates de sessions sont disponibles sur notre site internet ou en nous contactant par mail ou par téléphone, aux coordonnées disponibles sur ce document
- Dans le cadre d'une prise en charge partielle ou totale par le CPF (Compte personnel de formation), le délai d'instruction légal est de 14 jours avant le début de la session. En cas de financement par un OPCO, le délai est variable et propre à l'OPCO
- En cas d'autofinancement, le délai d'instruction est ramené à 24 heures.
- Nous pouvons également vous proposer des dates adaptées à vos impératifs, n'hésitez pas à nous contacter

### Documents remis

- Avis après formation
- Une attestation de formation sera établie pour chaque participant à l'issue de la formation
- Livret pédagogique pour électricien ➤
- Titre d'habilitation

*Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent Handicap local afin d'étudier les possibilités de suivre la formation*

### Lieu

Dans vos locaux (intra) ou dans nos locaux :  
1 rue des Goulottes  
71210 MONTCHANIN

### Effectif

- Minimum 4 personnes jusqu'à 10 personnes

### Accessibilité aux personnes à mobilité réduite

- Notre centre est adapté pour l'accueil de personnes en situation de handicap. Accès aux personnes à mobilité réduite. Quelque soit le handicap, Forpro Conseil vous accompagne dans vos démarches de formations.  
Notre référent handicap: Vincent LUCAS

### Nous contacter

[www.forproconseil.fr](http://www.forproconseil.fr)

03-85-80-01-74

06-66-14-75-30

07-68-91-80-12



## Programme et contenu des compétences socles

### 1. Thématiques théoriques

✓ Module 2 Référentiel INRS – Thèmes communs

- Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure,
- Ouvrages ou installations : domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels,
- Zones d'environnements et leurs limites,
- Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation,
- Analyse des risques et mise en œuvre des principes généraux de prévention,
- Surveillance des opérations,
- Mise en sécurité d'un circuit : mise hors tension, VAT, consignation, mise hors de portée,
- Equipement de protection collective : identifier, vérifier, utiliser,
- Equipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risques et mise en œuvre,
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques,
- Evaluation du risque électrique

### 2. Thématiques pratique

✓ Module 8 - Référentiel INRS

- Limites de l'habilitation B1(V)Caractérisations des travaux et limites : Hors tension, sous tension avec ou sans voisinage,
- Chargé de consignation et chargé d'exploitation électrique : Rôle, instructions, échange d'informations,
- Habilitation : symboles et limites,
- Mesures de préventions à appliquer lors des travaux : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler,
- Respecter et faire respecter,
- Matériels électriques dans leur environnement : fonction, caractéristiques, identification, ✓

Module 9 - Référentiel INRS

- Fonction des matériels électriques : Coupure, protection, commande, séparation,
- Chargé d'exploitation électrique, chargé de travaux : Rôle, instructions, échange d'informations,
- Etapes et documents applicables lors d'une consignation en une ou deux étapes, avis de fin de travail,

✓ Module 10 - Référentiel INRS

- Limites de l'habilitation BR et BS,
- Fonction des matériels électriques : Coupure, protection, commande, séparation,
- Chargé d'exploitation électrique : Rôle, instructions, échange (documents, informations), respect des consignes,
- Equipements de travail utilisé : risques, vérification, identification, utilisation,
- Documents applicables lors d'une intervention : autorisation de travail, instructions de sécurité...

- Mesures de prévention à appliquer lors d'une intervention générale basse tension : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter,
- Etapes et documents applicables lors d'une consignation pour son propre compte
- Procédures de remplacement/raccordement et instructions de sécurité associées
- ✓ Module 13 - Référentiel INRS
- Chargé d'exploitation électrique, chargé de travaux : Rôles, instructions, échange d'information.
- Etapes et documents applicables lors d'une consignation: Attestation de consignation en une ou deux étapes, fiche de manœuvre, avis de fin de

### **Débouchés et suivi de parcours**

Toute personne d'une entreprise ayant une activité en lien avec l'électrique.

## **SAS FORPRO CONSEIL**

1 rue des Goulottes

71210 MONTCHANIN

contact@forpro-conseil.fr

Siret : 87961234900016

Déclaration d'activité enregistré sous le numéro : 27710288871

